Zeitschrift: Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of

Swiss Actuaries

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

Band: 55 (1955)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Marchand, Émile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos

L'Association des Actuaires suisses a été fondée le 17 juin 1905, dans le local de la corporation des vignerons à Bâle, sur l'initiative de MM. Johannes Eggenberger, Hermann Kinkelin, Christian Moser et Gottfried Schærtlin. Elle a pour but le développement de la science et de la technique actuarielles par l'examen en commun des questions d'assurances d'ordre technique et par la publication de travaux professionnels. La qualité de membre ordinaire peut être acquise par les personnes qui, dans la théorie ou la pratique, ont montré leurs aptitudes dans le domaine de la science et de la technique actuarielles.

Au cours de ses 50 ans d'existence, l'Association des Actuaires suisses a déployé une belle activité. Elle a tenu presque chaque année, dans différentes villes, une assemblée générale; de nombreuses questions actuarielles de nature théorique et pratique ont été traitées au cours de ces assemblées. L'année de la célébration de son jubilé voit la publication du 55e volume de son Bulletin. La série des Bulletins parus témoigne de son activité variée dans le domaine scientifique. Nous pensons pouvoir constater avec satisfaction que l'Association des Actuaires suisses a atteint son but, bien qu'elle ne s'occupe pas directement de la formation professionnelle des actuaires et qu'elle n'organise pas d'examens. Nous souhaitons qu'à l'avenir également, elle puisse continuer son activité féconde pour le plus grand bien de la science actuarielle.

Pour marquer les 50 ans de son existence, l'Association des Actuaires suisses publie un numéro spécial de son Bulletin, volume nº 55, fascicule 2. Elle remercie chaleureusement les auteurs des quatre travaux contenus dans ce livre du jubilé.